

Spécial Non Titulaires :

- Droits des non-titulaires/Les affectations 2021...
- CCP/fonctionnement : évaluation administrative et pédagogique, comment contester ?
- CDD et fin de contrat : prime de précarité
 - Prime d'attractivité...
 - Questions diverses...

Animé par :

- **Nadine Krantz**, responsable nationale du SNES-FSU et commissaire paritaire académique du SNES-FSU,
- **Annie Bécret**, secrétaire académique du SNES-FSU.

Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage (soit le 25 avril pour que l'autorisation soit de droit) et à déposer au chef d'établissement.
- (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html>)

ET

- Auprès du SNES-FSU par mail (s3rei@snes.edu) ou directement sur notre site <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html> (un mail vous sera demandé au cas où les conditions sanitaires perturbent sa tenue).

VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.

Attention inscription : jauge limitée